

NATIONS UNIES
ASSEMBLEE
GENERALE

UN LIBRARY

JUN 25 1979

UN COLLECTION



Distr.
GENERALE

A/34/329

22 juin 1979

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

Trente-quatrième session
Points 25, 53 et 99 de la liste préliminaire*

LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT

QUESTIONS RELATIVES A L'INFORMATION

PROJET DE BUDGET-PROGRAMME POUR L'EXERCICE BIENNAL 1980-1981

Note verbale datée du 22 juin 1979, adressée au Secrétariat par la Mission permanente d'Israël auprès de l'Organisation des Nations Unies

La Mission permanente d'Israël auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Secrétariat de l'Organisation et tient à protester contre le fait que l'organisation terroriste qui se donne le nom d'OLP a été citée en tant que "gouvernement" dans une publication de l'Organisation des Nations Unies (No 79-10901) établie récemment par le Groupe spécial des droits palestiniens du Secrétariat de l'ONU (voir p. iv et 47 du texte anglais de cette publication).

Dans des communications orales et écrites adressées au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, la Mission permanente d'Israël auprès de l'Organisation a à maintes reprises émis de sérieuses réserves au sujet de la création, de la dotation en effectifs et des activités du Groupe spécial en question.

Le fait même qu'un groupe de criminels internationaux puisse être considéré comme un gouvernement dans une publication portant l'emblème de l'Organisation des Nations Unies témoigne une nouvelle fois du fait que l'intégrité du Secrétariat de l'ONU a été gravement compromise. C'est aussi une nouvelle preuve, s'il en fallait une, que le Groupe en question est un instrument docile aux mains de l'OLP, organisation terroriste qui le manipule à des fins illégales.

La Mission permanente d'Israël demande que la présente note soit distribuée comme document officiel de l'Assemblée générale au titre des points 25, 53 et 99 de la liste préliminaire.

* A/34/50.